

OCDE/OECD

*Organisation de Coopération et
de Développement Economiques*

*Organisation for Economic Co-Operation
and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-Etats
de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel*

Evaluation de l'application de
la charte de l'aide alimentaire
au Niger

SAH/D(98)475
Janvier 1998

Diffusion générale

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

*CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27*

Asie

*Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201*

Amérique du Nord

*Équipe ISAO - Université Laval
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 5448*

Afrique

*RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAHO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37*

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F640048 OCDE Paris
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

**ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA CHARTE
DE L'AIDE ALIMENTAIRE
AU NIGER**

Mission conjointe CILSS / Club du Sahel
du 22 / 09 / 97 au 01 / 10 / 97

*Les opinions exprimées dans cette évaluation
n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas
nécessairement la position des organismes
concernés.*

Mots clés : charte ; aide alimentaire ; systèmes d'informations/Niger

ABREVIATIONS

CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRS	Catholic Relief Service
DIAPER III	Diagnostic Permanent - Phase III
EERN	Eglise Evangélique du Niger
FAO	Food and Agricultural Organization
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
ONG	Organisation non Gouvernementale
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
PAC	Prévention et Atténuation des Catastrophes
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASP	Projet Agro-Sylvo-Pastoral
PDRT	Projet de Développement Rural de Tahoua
SAP/GC	Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes
SAPR	Système d'Alerte Précoce Rapproché
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SNS	Stock National de Sécurité
UE	Union Européenne

I. CONTEXTE GENERAL

1. Environnement socio-économique

La République du Niger est un pays sahélien enclavé. Elle couvre une superficie de 1 267 000 km² dont 12 % sont consacrés aux activités agricoles. Sa population est estimée, en 1997, à 9,9 millions de personnes dont 87 % se consacrent à l'agriculture. Cette population est inégalement répartie (trois quarts de la population vivent sur un quart du territoire national). Avec un taux de croissance de plus de 3 % par an, le Niger fait partie des pays à démographie galopante. L'espérance de vie est de 46 ans.

On estime que 63 % de la population nigérienne vit en-dessous du seuil de pauvreté définie par la Banque Mondiale (revenu annuel par habitant situé en-dessous de 50 000 FCFA et 75 000 FCFA en milieux respectivement rural et urbain) et 34 % dans l'extrême pauvreté (revenu annuel par habitant situé en-dessous de 35 000 FCFA et 50 000 FCFA en milieux respectivement rural et urbain). Sur les 174 pays couverts par l'indice 1996 de développement humain du PNUD, le Niger occupe le dernier rang.

C'est à partir des années 1990 que la crise économique a pris progressivement un caractère aigu. Le poids considérable de l'endettement extérieur et l'insuffisance des liquidités de trésorerie se sont traduits par des retards de paiement des salaires des fonctionnaires et par des difficultés de fonctionnement des entreprises publiques.

La part du secteur rural, qui était de 70 % du PIB en 1960, est maintenant estimée à 37 % du fait de l'importance des industries minières mais aussi de la forte dégradation des conditions climatiques et des systèmes de production. En effet, la production céréalière, excédentaire jusqu'au début des années 70, ne couvre, à la fin des années 80, que 80 % des besoins, pour devenir aujourd'hui structurellement déficitaire. La dégradation du pouvoir d'achat des populations est venue accentuer la vulnérabilité de celles-ci à la malnutrition et aux maladies. Cette situation risque de s'aggraver avec la croissance démographique, l'exode rural, en l'absence de politique cohérente de développement durable du secteur rural, assortie d'une stratégie concertée et opérationnelle de sécurité alimentaire.

2. Évolution de la situation alimentaire depuis 1995

La campagne agricole 1994/95 est considérée comme l'une des meilleures enregistrées durant ces 7 dernières années. Malgré une production excédentaire, les importations céréalières de 1995 ont été estimées à 60 000 tonnes dont un cinquième est constitué d'aide alimentaire et le reste d'importations commerciales, provenant du Nigeria voisin. Le marché a été bien approvisionné ; les prix des céréales relevés par le SIM de l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) sont restés stables par rapport à l'année précédente, leurs variations étant comprises entre 1 et 6 % sur l'ensemble du territoire national.

Par contre, la campagne agricole 1995/96 s'est soldée par un déficit céréalière définitif après importations commerciales de 115 180 tonnes. À l'origine, la requête d'assistance alimentaire, basée sur des chiffres prévisionnels, adressée par le gouvernement à la Communauté

internationale, s'élevait à 128 697 tonnes de céréales, déduction faite des "stocks de céréales accessibles et des prévisions d'importations commerciales".

Durant l'année 1996, on estime que plus de 300 000 tonnes ont été commercialement importées des pays voisins, du Nigeria en particulier ; l'aide alimentaire fournie aux populations s'est élevée environ à 47 000 tonnes principalement de céréales et de niébé, dont environ 40 % ont été distribués gratuitement et 60 % ont appuyé des projets réguliers de développement et la création de micro-réalisations ponctuelles (cf. Annexe 1).

Par rapport à 1995, les prix ont augmenté de plus de 33 % sur l'ensemble du territoire, avec des pointes à Zinder (55 %), Tahoua (62 %) et Maradi (65 %). Les zones qui ont le plus bénéficié de l'aide alimentaire distribuée (48 000 tonnes) en 1996 ont été celles de Tillabéry (24 %), Tahoua (21 %), Zinder (18 %), Diffa (11 %), Agadez (11 %), alors que Maradi n'a reçu que 5 % et Niamey 1 %. Le SIM/OPVN explique la hausse spectaculaire des prix en 1996 par la baisse significative du niveau de production céréalière du Nigeria à la suite de la réorganisation de la filière de production et de distribution des engrais (augmentation de 300 % des prix des intrants amenant les paysans à favoriser plutôt les cultures de rente comme le coton et le sésame). Cette perturbation du marché céréalier du Nigeria et les arrêts prolongés des pluies dans les grandes zones de production du Niger ont créé une psychose de grandes pénuries alimentaires chez les commerçants et les producteurs, se traduisant par une rétention de leurs produits.

La campagne agricole 1996/97 a été marquée par des poches de sécheresse et des attaques d'ennemis de cultures. Le déficit prévisionnel après importations et la requête d'assistance alimentaire s'élevaient à environ 118 000 tonnes de céréales en faveur de 2 000 000 personnes localisées dans des zones ayant un déficit de production supérieur à 50 %. À la suite d'enquêtes dans ces zones, le Système d'Alerte Précoce a identifié 500 000 personnes comme étant extrêmement vulnérables.

En dehors de Tahoua et Dosso qui ont eu une situation céréalière globalement excédentaire tout en étant ponctuées de plusieurs poches déficitaires, toutes les autres zones ont été concernées par cette assistance. Les objectifs visés par l'assistance alimentaire sollicitée étaient la reconstitution du stock de sécurité et la multiplication de banques de céréales et d'aliments de bétail, l'exécution d'actions à haute intensité de main-d'œuvre (vivres contre travail), l'approvisionnement des marchés par des aides vendues à prix subventionnés permettant aux populations à faibles revenus d'accéder aux céréales, la distribution gratuite d'aides aux plus démunis afin d'éviter les exodes massifs et la malnutrition et l'approvisionnement en semences des zones à fort déficit.

En l'absence d'informations officielles, mais en se basant sur les niveaux du déficit et des importations retenus pour 1996, on peut estimer qu'en 1997 les importations commerciales de céréales et de niébé se situeraient autour de 200 000 tonnes.

À la fin du mois de septembre 1997, les aides annoncées et fournies s'élèvent à environ 47 200 tonnes dont 42 000 tonnes de céréales (voir Annexe 2).

La hausse des prix des céréales, amorcée dès début 1996, s'est globalement poursuivie jusqu'au milieu du deuxième semestre de 1997. Les rares baisses constatées après les récoltes sont peu significatives par rapport à la tendance générale. En effet, les prix des céréales ont pratiquement doublé entre septembre 1995 et septembre 1997. Les plus fortes hausses

enregistrées cette année sont observées sur les marchés d'Agadez, Diffa, Tchirozérine, Tchintabaraden, Ouallam et Tanout, situés dans les zones identifiées, dès novembre 1996, par le Système d'Alerte Précoce Rapproché (SAPR), comme étant à très forte vulnérabilité.

Selon le SAPR qui assure le suivi des 74 zones vulnérables, tous les départements, à l'exception de celui de Dosso, connaissent à des degrés divers, des problèmes d'approvisionnement en céréales, se traduisant dans les cas extrêmes par des déplacements de familles entières : quand les aliments de substitution, tels que les graminées sauvages, sont épuisés ou quand les activités alternatives, comme le maraîchage, n'existent tout simplement pas (Ouallam, Tanout). Cette situation a été observée aussi bien dans les zones à déficit structurel que dans certaines à déficit conjoncturel.

À la fin du mois de septembre, le stock de sécurité géré par l'OPVN est légèrement supérieur à 2 000 tonnes, ce qui ne représente que 2,5 % du niveau requis de 40 000 tonnes. Au vu du niveau élevé des prix, les stocks privés actuels sont nettement insuffisants pour satisfaire la demande, notamment celle des localités d'accès difficile.

Enfin la campagne agricole 1997/98 est caractérisée, en particulier dans les zones à risques, par :

- des échecs de semis répétitifs dus aux vents de sable et aux déficits pluviométriques ;
- des semis tardifs ;
- des sécheresses prolongées et/ou répétitives sur des périodes excédant 20 jours ;
- des inondations causant de graves dégâts ;
- d'importantes infestations par des sautériaux (Tillabéri et Tahoua).

Le niveau de production prévisionnel s'élève à 2 246 000 tonnes brutes. Ce volume proche du volume produit en 1996 (2 261 000 tonnes brutes) est supérieure de 2,8 % à la moyenne des cinq dernières années. Le déficit, avant importations commerciales, s'élève à 394 000 tonnes. Les discours officiels déjà diffusés précisent des inquiétudes quant à l'approvisionnement commercial de céréales à partir des pays voisins comme le Nigeria ou le Burkina, en précisant que ces pays semblent aussi connaître des difficultés de production alors que selon le bulletin d'information du SAP n° 28 du 31 août 1997, la production céréalière du Nigeria devrait être en mesure de répondre à la demande du Niger. Cependant, si la demande solvable peut être couverte, et compte tenu du niveau insignifiant des stocks de réserve et des incertitudes pesant sur leur reconstitution, les perspectives de la situation alimentaire sont préoccupantes pour une certaine partie de la population, en particulier celle déjà touchée par de mauvais niveaux de récolte céréalière durant la dernière campagne agricole.

II. SYSTEMES DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Le réseau d'information du Niger comprend plusieurs composantes nationales dont les plus importantes sont rapidement décrites ci-après.

1. Suivi de la campagne agro-pastorale et estimation des résultats de la campagne/bilan céréalier

Le suivi de la campagne est appuyé par le programme AGRHYMET et le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) ; l'estimation du bilan céréalier est dirigé par le Service des Statistiques Agricoles de la Direction de l'Agriculture.

Dans ce cadre, le projet DIAPER III (Diagnostic Permanent), financé par l'Union Européenne, joue le rôle d'animateur et apporte, en cas de besoin, un appui technique et financier en vue d'améliorer les techniques de prévision et d'estimation des récoltes : il appuie essentiellement les Statistiques Agricoles, le GTP, le SIM/OPVN, le SIM/bétail et le SAP.

Les résultats du bilan sont sujets à controverse. Le manque de confiance des utilisateurs, en particulier des donateurs, dans le calcul du déficit ou excédent annuel a surtout pour origine le niveau retenu de certaines variables composant le bilan (notamment la norme de consommation céréalière). Cependant, des améliorations ont pu être constatées et sont en cours à plusieurs niveaux.

a) Amélioration des statistiques d'importation de céréales à partir des pays voisins

Sur financement de la Mission Française de Coopération, le SIM/OPVN collabore, sur la base d'un contrat de partenariat, avec l'Université Ahmadu Bello de Zaria, pour étudier et suivre les marchés céréaliers frontaliers du Nord-Nigeria, approvisionnant le Niger. Malheureusement la base de données en cours d'élaboration par le SIM/OPVN risque de ne pas être complétée car les enquêtes seront arrêtées par manque de financement.

En novembre 1997, une évaluation *ex post* des importations des céréales sera menée par la Direction de l'Agriculture, le SIM/OPVN, le DIAPER et la Direction de la Protection des Végétaux. Les résultats de cette analyse seront pris en compte dans l'élaboration du bilan céréalier prévisionnel 1997/98.

On a déjà pu constater la prise en compte d'un volume d'échanges non officiels, dans les deux derniers bilans *ex post* déjà parus.

b) Normes de consommation

La norme nationale de consommation de céréales généralement retenue de 242 kg/habitant/an est aussi sujet à controverse. DIAPER souhaite financer une consultation nationale sur ce sujet. Les résultats de cette étude à mener avant décembre 1997 serviront au calcul du prochain bilan céréalier.

c) Structure et évolution de la population nigérienne

Jusqu'ici, les besoins nationaux de consommation sont annuellement déterminés d'abord au niveau de chaque arrondissement, en se basant sur la structure de la population restée inchangée depuis le recensement de 1988 : un sédentaire rural consomme 250 kg de céréales alors que le nomade et l'urbain ne consomment que 200. Or, cette structure a connu de profonds bouleversements avec la dégradation des systèmes de production ayant pour conséquences l'exode rural et l'urbanisation.

C'est pourquoi la Direction de la Population semble avoir arrêté de nouveaux paramètres (structure et taux de croissance des populations départementales) permettant d'affiner les calculs des besoins céréaliers de chaque département puis ceux du pays. Cependant, les méthodes de calcul de ces nouveaux taux de croissance sont encore peu transparentes pour certains utilisateurs.

d) Statistiques agricoles

Par ailleurs, le DIAPER reconnaît aussi qu'un effort soutenu est nécessaire pour améliorer la connaissance des stocks céréaliers des paysans et des commerçants.

Enfin, encore aujourd'hui, le déficit calculé lors du bilan prévisionnel sert de base à la requête officielle d'aide alimentaire annuelle. Cette méthode d'évaluation du besoin d'aide alimentaire lasse les donateurs par son manque de réalisme et contribue indirectement à déconsidérer la fiabilité du bilan (celui-ci servant de base à des requêtes considérées comme non pertinentes).

2. Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes (SAP/GC)

Créé en 1989 et devenu depuis 1995 Système d'Alerte Précoce/Gestion des Catastrophes, il constitue le dispositif central de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger.

Sa mission est :

- de prévenir et de localiser les situations de crises et d'en alerter les autorités, suivre et évaluer les situations conjoncturelles et structurelles c'est-à-dire évaluer la vulnérabilité des populations ;
- évaluer les besoins ;
- proposer au Gouvernement les mesures nécessaires à prendre en cas de catastrophes ;
- élaborer un plan national d'actions en cas de catastrophes ;
- coordonner, suivre et évaluer l'impact des mesures engagées en cas de crise.

Sa méthodologie en matière de prévention consiste à coordonner et harmoniser les actions de collecte de l'information primaire, à centraliser, traiter celle-ci en vue d'élaborer et diffuser des indicateurs de synthèse susceptibles de renseigner sur l'évolution de la situation alimentaire. Ces indicateurs couvrent :

- la pluviométrie, le suivi des cultures, la situation phyto et zoo-sanitaire ;

- la situation pastorale ;
- les flux des céréales et la situation des stocks ;
- les prix sur les marchés (céréales et bétail) ;
- la situation sanitaire et nutritionnelle.

Ceci constitue le dispositif originel d'alerte, débouchant annuellement sur le bilan de la campagne agro-pastorale.

Ce dispositif est complété par un deuxième niveau de surveillance, appelé Système d'Alerte Précoce Rapproché (SAPR), consistant en un suivi rapproché par des enquêtes complémentaires au niveau du canton ou village, des zones à risque et des populations vulnérables, identifiées au premier niveau. Il s'agit d'une méthodologie de gestion des crises, née du constat fait de la nécessité d'assurer, entre deux campagnes agricoles, le suivi des zones identifiées comme vulnérables. C'est dans ce cadre que la réunion annuelle du SAP, tenue en décembre 1993 à Maradi, recommandait "le renforcement des moyens et la mise en place d'un dispositif de suivi des zones vulnérables de manière à établir des situations crédibles et exhaustives en temps continu". La réunion annuelle suivante (mars 1995, à Zinder) a porté sur l'amélioration de la fiche d'identification des zones vulnérables et a souligné que le système de suivi permanent devrait tenir compte du caractère dynamique des différents indicateurs permettant d'apprécier en temps opportun les différentes côtes d'alerte.

Deux fois par an, le SAPR procède, sur la base d'une fiche d'identification des zones vulnérables, à des enquêtes en vue de cibler avec plus d'exactitude les populations et les zones à risques au niveau de chaque arrondissement.

Ce projet financé par l'Union Européenne prend fin en mai 1998.

Le bulletin mensuel d'information sur la situation alimentaire, socio-économique, sanitaire et nutritionnelle, édité par le SAP est devenu plus régulier. Ses analyses sont bien appréciées par les autorités nationales et les donateurs. Les donateurs souhaitent que l'effort d'amélioration de la méthodologie soit poursuivi et ce, dans un cadre de concertation et de transparence. Pour une meilleure appréciation de la situation alimentaire, il importe que les niveaux des stocks, les flux et la distribution spatiale et quantitative de l'aide fassent régulièrement l'objet de rubriques bien distinctes dans le bulletin.

Comme troisième volet de ses activités, le SAP/GC héberge une cellule chargée d'apporter des réponses rapides aux crises, suivant le degré de vulnérabilité des populations ciblées.

Grâce au projet Prévention et Atténuation des Catastrophes (PAC), financé par l'USAID, la cellule a pu, à travers un Fonds d'Urgence, réaliser 105 interventions entre 1994 et 1996, à la satisfaction aussi bien des autorités nigériennes que du donateur. En effet, la mission d'évaluation du projet (décembre 1996) soulignait dans son rapport que :

- *"les systèmes de gestion aux niveaux national, sous-régional, villageois ont fonctionné à merveille"* ;
- *"les populations étaient nourries, la société civile était renforcée et d'importants projets d'amélioration de la productivité ont été mis en œuvre"* ;

- *“le système fonctionne et tout devrait fait pour que cela se poursuive”.*

Pour des raisons politiques, le projet a été clôturé prématurément et le SAP/GC ne bénéficie plus, depuis lors, d'appui régulier lui permettant de poursuivre ses activités de réponses rapides aux crises. Le SAP/GC a actuellement un portefeuille de 300 micro-réalisations en attente de financement couvrant l'implantation de banques de céréales, la conservation des eaux et des sols, le maraîchage, la création d'activités génératrices de revenus, etc.

Les autorités nationales comme les donateurs sont unanimes sur l'utilité du SAP/GC et du SAP rapproché et sur la nécessité de renforcer leurs capacités afin de prévenir et de gérer plus efficacement les aléas climatiques, économiques et leurs conséquences. Plusieurs donateurs précisent qu'il devrait être renforcé en tant qu'outil d'information permettant de mieux cibler les zones vulnérables et le type d'aide nécessaire et qu'ils ne doivent pas constituer le cadre de concertation, actuellement manquant et souhaité entre le Gouvernement et les donateurs.

3. Système d'information sur les marchés céréaliers (SIM/OPVN)

Il est créé en 1989 par les ministères de l'Agriculture et du Plan et placé depuis lors sous la tutelle de l'OPVN. Sa mission consiste à :

- améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information pour les principaux acteurs intervenant sur le marché céréalier, en vue de contribuer à leur autorégulation, de renforcer le pouvoir de négociation des céréales et d'offrir aux commerçants privés la possibilité d'opérer des choix judicieux ;
- améliorer la connaissance des marchés au niveau des décideurs de la politique céréalière pour une rationalisation des interventions de l'État, des offices céréaliers et des bailleurs de fonds ;
- contribuer à la transparence du marché par la collecte, le traitement et la diffusion de l'information ;
- contribuer au suivi de la situation alimentaire par la production d'information sur l'état d'approvisionnement des marchés et les éventuelles tensions sur les prix.

Le SIM/OPVN suit un échantillon de 58 marchés dont 4 se trouvent au nord du Nigeria. Les produits suivis sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz, le blé et le niébé. Les enquêtes constituant les activités de collecte sont :

- l'enquête “suivi des prix” (2 fois par mois) : prix de détail à la collecte et à la consommation, quantités offertes, flux des produits ;
- l'enquête “suivi des commerçants” (chaque mois) : achats et ventes, stocks et stratégies des commerçants ;
- l'enquête “poids des unités de mesures locales” (toutes les six semaines) permettant leur étalonnage, le suivi de la typologie des marchés, la variation des produits ;
- l'enquête “suivi des poids des sacs” (chaque mois) permettant l'étalonnage du poids des sacs.

Les moyens de diffusion sont :

- la radio (prix moyens hebdomadaires et mensuels à la collecte, à la consommation et au sac par marché) ;
- les publications mensuelles et un bulletin d'analyse semestriel.

La collecte et la diffusion des données sur l'évolution des prix sont régulières. Avec la collaboration de DIAPER III, le SIM/OPVN a édité un annuaire des prix des céréales au Niger 1990-96 (avril 1997).

Le suivi des marchés a permis à l'OPVN de rendre efficace ses interventions de commercialisation, de mieux informer les commerçants sur les prix et les possibilités d'achat et d'écoulement. Les autorités nationales disposent d'informations fiables pour cibler les interventions de secours et d'approvisionnement en produits vivriers. Les donateurs suivent mieux l'évolution des marchés et négocient, avec l'OPVN, en toute connaissance, les contrats de mise en place de l'aide alimentaire.

Le SIM/OPVN, qui semble être une référence en matière de suivi de marchés céréaliers dans les pays sahéliens, pourrait poursuivre ses activités avec l'appui de la Belgique. Il importe cependant pour être complet qu'il couvre plus régulièrement le volet "stocks".

4. Système d'Information sur les Marchés à bétail (SIM-bétail)

Placé au sein du service des Statistiques, Commercialisation et Documentation de la Direction de l'Élevage et des Industries Animales, il est chargé d'assurer le suivi de la commercialisation des produits animaux (viande, lait) et des intrants de l'élevage (produits zootechniques et vétérinaires). Son objectif est d'améliorer la connaissance de la masse d'animaux présentés sur les marchés, le nombre vendu et les prix pratiqués par espèce et catégorie. L'intérêt de ce suivi est d'obtenir des indicateurs pouvant renseigner sur :

- les caractéristiques de l'offre et de la demande, permettant d'expliquer les raisons du destockage ou de la reconstitution du cheptel ;
- la situation pastorale ;
- les termes de l'échange céréales-élevage.

Les enquêtes sont effectuées suivant la typologie des marchés (collecte primaire dans les zones de production, regroupement et marché terminal).

Les informations relatives aux prix du bétail et de la viande sur les marchés de référence sont diffusées par semaine à travers la radio nationale. Un bulletin mensuel plus détaillé est édité.

Malheureusement, il semble que l'enquête "suivi des marchés à bétail" a connu un retard considérable au démarrage de ses activités pour la campagne 1996/97, du fait des difficultés de mobilisation des ressources financières de la contrepartie de l'Etat. Il est nécessaire de souligner les risques de disparition de cet outil d'information quand on connaît l'importante place qu'occupe l'élevage dans l'économie rurale nigérienne.

La revue rapide des différents systèmes d'information sur la sécurité alimentaire a essayé de mettre l'accent sur leurs points forts mais surtout sur leurs insuffisances et limites. Tous connaissent ou connaîtront bientôt des problèmes de fonctionnement, en l'absence d'appui extérieur.

Comme le recommande déjà "l'Etude sur la prévention et la gestion des crises alimentaires au Niger" (CILSS, septembre 1996), il importe de clarifier davantage leurs rôles et domaines d'intervention respectifs dans le cadre d'un Système National d'Information Intégré. Celui-ci constituerait un élément essentiel de la stratégie de la sécurité alimentaire qui reste à élaborer. Cette question pourrait figurer parmi les thèmes de la table ronde des partenaires au développement, recommandée pour 1998 par l'Atelier National sur le "Diagnostic et la stratégie alimentaire pour le Niger" (23-24 septembre 1997).

III. MISE EN OEUVRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

1. Caractéristiques de l'aide mise en œuvre

Les flux totaux d'aide alimentaire au Niger sur les dix dernières années observent leur plus bas niveau en 1986/87 avec 23 000 tonnes et leur plus haut en 1990/91 avec 94 000 tonnes. L'importante variabilité inter-annuelle de la production reflète les variations climatiques caractéristiques du pays et leurs conséquences sur la production céréalière annuelle. Le Niger reçoit entre 40 000 et 50 000 tonnes durant une année "normale"; cependant, cette moyenne risque vraisemblablement de croître dans l'avenir du fait de la forte croissance démographique et de la relative stagnation de la production céréalière.

Evolution des types d'aide alimentaire délivrée au Niger

Année (nov/oct)	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	moyenne
Urgence	56 286	6 486	35 713	23 500	33	46 920	1 947	5 899	63	1 422	6 105	16 761
Projet	19 694	14 550	10 428	28 755	20 014	15 756	21 318	17 892	36 149	18 846	3 2046	21 404
Programme	6 035	2 200	8 278	19 241	17 900	31 586	13 200	1 455	16 165	8 238	3 800	11 645
TOTAL	82 015	23 236	54 419	71 496	37 947	94 262	36 465	25 246	52 377	28 506	41 951	49 811

Source : Interfais

Sur les dix dernières années, on observe une certaine augmentation de la part relative de l'aide projet au détriment de celle de l'aide programme; cette tendance est d'autant plus forte qu'une partie de l'aide programme se reconvertit en fonds de contrepartie destinés à l'achat local ou triangulaire de denrées en vue de distribution d'aide alimentaire gratuite et ciblée par le Système d'Alerte Précoce (SAP). Ces distributions ne sont pas enregistrées au niveau des statistiques Interfais en tant qu'aide-projet afin d'éviter le double comptage, mais enrichit d'autant les volumes réellement distribués en aide ciblée auprès des bénéficiaires. Ainsi en 1996, le Pakistan a délivré une aide alimentaire de 3 000 tonnes de riz qui a été monétisée par l'OPVN et a permis le rachat de 5 700 tonnes de mil en vue de distribution gratuite au cours de l'année 1996. Cette aide est enregistrée dans les statistiques Interfais pour 3 000 tonnes de riz, en tant qu'aide programme. Afin de tenir compte de ce phénomène les tableaux en annexes 1 et 2 mentionne les livraisons d'aide alimentaire au Niger et leur éventuelle transformation en un autre type d'aide.

Par ailleurs, la part des achats locaux dans l'aide alimentaire suit, elle aussi, une constante augmentation. Représentant environ 5 % il y a dix ans, la part des achats locaux s'élève à 40 % en moyenne ces dernières années et 78 % sur 1997. Les céréales constituent de loin la majorité de l'aide alimentaire délivrée. Elles composent en moyenne 90 % des livraisons d'aide alimentaire totale sur les dix dernières années (75 % en 1997). Enfin, les pratiques liées à l'aide alimentaire sont extrêmement diverses.

Les bailleurs les plus importants depuis 10 ans sont l'Union Européenne (UE), le Canada, l'Allemagne et la France. À partir de 1996, les Etats-Unis ont largement réduit leur coopération et n'interviennent plus que via le canal des ONG. Des donateurs réguliers émergent comme le Japon, le Pakistan. Des donateurs ponctuels sont aussi présents comme l'Italie et l'Arabie Saoudite. D'autres interviennent aussi par le biais de dotations au Programme Alimentaire Mondial des Nations-Unies.

La plupart des bailleurs fournissent une aide alimentaire au gouvernement, soit importée et en général monétisée (c'est le cas des 500 tonnes de dattes de l'Arabie Saoudite monétisées en 1997 et transformées en 527 tonnes de mil), soit prélevée sur le Stock National de Sécurité (SNS) avec un engagement de reconstitution (c'est le cas des 2 000 tonnes de mil prélevées en 1996 par le Canada en vue d'une distribution gratuite suite aux recommandations du SAP). Cette aide se destine à des projets recommandés par le SAP et en accord avec le donateur (distribution gratuite, distribution de semences et projet Vivres Contre Travail (VCT)). D'autres livraisons d'aide sont aussi effectuées au titre des projets et des programmes soutenus par les bailleurs (c'est le cas du PAM pour ces quatre projets, de l'Allemagne pour ses projets PASPE et PDRT, de l'UE avec son projet PROZOPAS, etc.). Enfin les ONG réalisent, elles aussi, une assistance alimentaire grâce à des financements accordés par les donateurs (USAID pour les ONG américaines et l'UE pour les ONG nationales via une ONG intermédiaire européenne). Il faut enfin noter la présence de dons financiers ou en nature de la part de la société civile et de la communauté nationale, auprès du SAP en vue d'achat locaux pour une assistance alimentaire. À ce titre, environ 2 000 tonnes ont été délivrées en 1997 auprès des populations du Niger.

a) L'aide alimentaire de l'Union Européenne

L'Union Européenne intervient dans des opérations d'aide alimentaire au Niger à travers différents canaux.

• *L'Union Européenne et les ONG*

En premier lieu, des ONG locales ou internationales bénéficient de financement de l'UE pour des projets d'assistance alimentaire, suite à des requêtes présentées par l'intermédiaire d'ONG européennes. Les produits sont divers : céréales, niébé, lait, sucre, huile, poissons séchés. Les céréales et le niébé sont achetés localement, les denrées restantes sont fournies par Euronaid.

En 1996, l'UE a financé l'approvisionnement d'environ 4 600 tonnes d'aide auprès de cinq ONG : Caritas, Catholic Relief Service (CRS), Eglise Evangélique du Niger (EERN), Croix Rouge Niger et SOS Sahel. Ces ONG mènent en général des projets de développement mais peuvent intervenir aussi sur des situations d'urgence. Cette aide fournie au titre de 1996 visait les populations des zones considérées particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Cette aide s'inscrivait dans différents types d'activités : microréalisations (VCT), protection des ressources naturelles, banques céréalières, distributions gratuites.

Suite à ce financement, l'UE a mandaté une mission d'évaluation du programme d'aide alimentaire, sur le volet VCT, mené par les 5 ONG¹. Cette évaluation conclut qu'en juin 1997 trois des cinq ONG ont assuré une planification, une exécution et une auto-évaluation acceptable. Les deux ONG restantes ont assuré des opérations de qualité variable suivant les types d'activités et les zones couvertes. La mission d'évaluation a vérifié la distribution effective de 3 012 tonnes sur les 4 569 tonnes prévues. 15 % n'étaient pas encore distribués à la clôture de la mission et 19 % étaient considérés comme perdus. Enfin, le rapport conclut que seuls 45 % des opérations menées l'ont été de manière qualifiée.

Les conclusions peu satisfaisantes de ce rapport pose clairement le problème de la compétence des ONG dans la mise en œuvre d'aide alimentaire sous forme de projets VCT. Les volumes attribués semblent parfois dépasser les compétences et les capacités dont sont dotées les ONG. La sous-traitance auprès d'autres ONG locales n'est pas, par ailleurs, une solution car elle entraîne un risque de perte et de manque de contrôle supplémentaire. Un autre problème est aussi soulevé concernant la lourdeur de la chaîne administrative entre l'ONG nigérienne et le bailleur de fonds. Le nombre élevé d'intermédiaires et l'implication parfois non efficaces des ONG intermédiaires européennes ont contribué au retard dans la mise à disposition des fonds, et donc dans le démarrage des travaux. Seule une ONG a achevé son opération d'assistance alimentaire sur 1996.

Les ONG peuvent être, de par leur connaissance des populations et leur flexibilité, de bonnes agences d'exécution de l'aide. Cependant, il semble nécessaire de ne pas surestimer leurs capacités de gestion, de faciliter la mise à disposition rapide des fonds nécessaires à des opérations prévues sur une certaine période. Il est aussi nécessaire du côté des ONG d'améliorer les capacités de leurs membres dans la planification, l'exécution et l'évaluation d'opérations VCT.

Une partie de l'aide alimentaire délivrée au titre de 1996, ayant été distribuées sur 1997, l'UE n'a pas engagé d'aide alimentaire aux ONG au titre de 1997.

• *L'expérience de quelques ONG*

EERN intervient sur l'ensemble des départements en conduisant des projets VCT orientés autour du reboisement, de la lutte anti-érosion et conservation des sols, des projets d'assistance aux banques céréalières. Cette ONG intervient aussi à Niamey dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement. Elle assure aussi des distributions gratuites auprès de cas sociaux et dotent certaines ONG nationales d'une partie des denrées reçues de l'UE. Au titre de 1995 et distribuées en 1996, EERN a reçu environ 1 000 tonnes de vivres dont 600 tonnes de céréales. Au titre de 1996 et distribuées en 1997, EERN a reçu 750 tonnes de mil.

SOS Sahel conduit grâce à l'aide alimentaire des projets d'assistance nutritionnelle, de constructions de dispensaires, de récupérations des eaux et de sols, de lutte contre la désertification, d'aménagements hydro-agricoles et d'alphabétisation et formation des femmes. En 1996, SOS Sahel est aussi intervenu sur des situations d'urgence grâce à un don de 1 500 tonnes de mil. Au titre de 1995 et distribuées en 1996, SOS Sahel a reçu environ 600 tonnes pour

¹¹ Rapport final de contrôle/évaluation sur le programme d'aide alimentaire projets VCT 1996 menés par cinq ONG nigériennes, 7 ACP/NIR 089, Cabinet Yero, juin 1997.

son programme normal dont 329 tonnes de céréales. Au titre de 1996 et distribuées en 1997, SOS Sahel a reçu environ 2 150 tonnes dont 1 450 tonnes de mil.

La Croix Rouge Niger utilise l'outil aide alimentaire uniquement en tant qu'aide d'urgence. Suite à la campagne agricole 1995/96, la Croix Rouge a bénéficié d'un don d'aide alimentaire de l'UE d'environ 1 180 tonnes de mil au titre de l'année 1996. Cette aide s'est destinée à l'arrondissement de Dogon Doutchi. La distribution de cette aide, à l'origine prévue sous la forme de projets VCT, a été organisée en deux tranches. La première s'est faite sous la forme de distribution gratuite, car les denrées sont arrivées trop tardivement et leur distribution immédiate sous forme de VCT risquait de perturber les travaux déjà engagés de la campagne agricole 1996/97. La distribution s'est interrompue au moment de la récolte, 700 tonnes ayant été distribuées. Elle a repris en début d'année 97 pour un volume de 490 tonnes environ sous la forme prévue initialement de projets VCT.

• *L'Union Européenne et le SAP*

L'Union Européenne participe relativement régulièrement à des opérations d'aide alimentaire à travers le SAP. En 1997, cette assistance a pris deux formes.

Suite à la forte augmentation des prix des céréales, il a été organisé des ventes à prix modérés. Deux opérations soutenues par l'UE et la coopération française ont été réalisées, la première en avril et la seconde durant juillet et août. L'UE a fourni dans ce cadre 4 020 tonnes de mil. Ces céréales ont été vendues au prix de 14 000 FCFA/100 kg, en petit lot, afin que les plus démunis puissent y accéder. La détermination des points de vente s'est faite aux niveaux central, régional et sous régional. Ont été sélectionnés 6 centres dans le département d'Agadez (prix moyen mensuel à la consommation au sac de 100 kg en juillet² : entre 16 900 et 17 800 FCFA), 8 centres à Dosso (prix juillet 15 100 à 20 700 FCFA), 11 à Tahoua (prix juillet : entre 16 900 et 18 000 FCFA), 8 centres à Zinder (prix juillet : 14 200 à 16 000 FCFA), 7 centres à Diffa (prix juillet : entre 15 300 et 16 000 FCFA), 4 centres à Maradi (prix juillet : 14 400 et 16 200 FCFA), 14 centres à Tillabery (prix juillet : entre 14 300 et 18 300 FCFA) et 3 centre à Niamey Commune (prix juillet : entre 16 600 et 17 300 FCFA).

Par ailleurs, l'UE a aussi financé l'achat de semences de mil distribuées courant juillet dans l'ensemble des départements ruraux sauf Agadez. Cependant, ces semences semblent avoir été distribuées tardivement par rapport au déroulement de la campagne agricole et il existe un risque probable que les populations en aient consommé tout ou partie.

Enfin, en 1996, l'État a prélevé 4 017 tonnes du stock de sécurité dans l'objectif d'une distribution gratuite suite à la campagne agricole déficitaire 1995/96. La majorité (3 017 tonnes) a été distribuée dans le département de Zinder. La délégation de la Commission Européenne se serait engagée à reconstituer le stock à hauteur du prélèvement. Cependant, il semblerait que la délégation se soit engagée sans l'accord de la Commission et que l'opération de reconstitution pose aujourd'hui problème. Les assistances alimentaires actuelles de l'UE sont à considérer comme des aides au titre de 1997 et non comme une reconstitution du prélèvement de 1996.

² L'ensemble des prix cités dans ce chapitre est issu du "bulletin mensuel du SIM", juillet 1997, OPVN.

Le projet de développement en zone pastorale nord Tahoua et ouest Agadez (PROZOPAS)

Ce projet a pour objectif de préserver la production animale. Il vise à assurer une gestion équilibrée des ressources naturelles, à procurer de meilleures conditions de vie aux ménages éleveurs et à améliorer la commercialisation du bétail. Pour cela, des activités sont menées dans le domaine de l'hydraulique, de la santé animale, de l'éducation de base, de l'environnement, de la santé humaine et de la sécurité alimentaire. Dans ce dernier domaine, il est prévu la définition d'un programme de banques céréalières, la construction de magasins et la réalisation de micro-projets de VCT. A ce titre, l'UE délivre de l'aide alimentaire. Cependant, les volumes concernés n'ont pu être collectés à ce jour.

b) ONG sur fonds propres

Croix Rouge Niger

La Croix Rouge Niger a bénéficié en 1996 et 1997 d'un financement de la Croix Rouge Internationale. En 1996, la Croix Rouge a pu distribuer 1 350 tonnes de mil auprès de 22 000 personnes habitant l'arrondissement de Ouallam. En 1997, en coordination avec Médecins Sans Frontières et le ministère de la Santé, l'ONG a délivré environ 390 tonnes d'aide (dont 311 tonnes de mil) à travers 10 centres de récupération nutritionnelle de l'arrondissement de Tanout. La Croix Rouge a aussi assisté en 1996 et 1997 les populations de certains départements ayant souffert des inondations ou d'incendies (12 tonnes de mil en 1996 et 3 tonnes de mil en 1997).

Caritas

Caritas intervient grâce à l'aide alimentaire principalement dans le domaine de l'urgence suite aux requêtes fournies par ses huit sections présentes au sein de chacun des départements. Ces requêtes, une fois agréées, font l'objet d'une consolidation et d'une soumission aux missions Caritas européennes et à d'autres organismes caritatifs. Grâce aux financements de ces derniers, Caritas Niger se charge d'acheter des vivres localement et de les délivrer à ses sections départementales. À ce titre 830 tonnes de mil et 25 tonnes de niébé ont été délivrées aux sections en vue de distribution gratuite pour la majorité auprès des populations.

c) L'USAID

L'USAID, grâce au fonds d'urgence de son Programme d'Atténuation des Catastrophes (PAC), a délivré une assistance alimentaire de 1994 à début 1997. Quoique le fonds d'urgence soit encore existant, le programme s'est arrêté suite au retrait de la coopération américaine au Niger courant 1996. Le fonds résiduel a été alloué aux ONG américaines dont entre autres CRS, CARE, Africare. Les ONG destinent ce fonds à des projets de sécurisation alimentaire (CARE, en particulier, envisage des enquêtes socio-économiques auprès des ménages de la région de Maradi). Avant la redistribution de ce fonds auprès des ONG, le projet PAC a fonctionné et mené des micro-réalisations à partir de projets VCT, de distribution de semences pour un équivalent de 4 500 tonnes en 1996 et de 900 tonnes début 1997. Ces micro-réalisations présentaient l'avantage d'une alternative aux distributions gratuites menées suite aux recommandations du SAP. Par ailleurs, le financement des projets se présentant sous la forme d'un fonds financier, la mise en place des denrées pouvait se réaliser rapidement. Aujourd'hui, il semble que le SAP/GC favorise dès qu'il le peut les actions de VCT plutôt que l'aide gratuite. Cependant, il semble que les expériences positives tirées de ce projet ne soient pas encore mises en valeur dans la mise en

œuvre de l'aide alimentaire par le SAP. Par ailleurs, la relative lenteur des réponses de la communauté internationale aux requêtes d'aide alimentaire peut obliger une distribution gratuite au détriment de réalisation de projets VCT (lorsque par exemple la denrée n'est disponible qu'au moment de la campagne agricole et qu'il ne faut pas que sa distribution dissuade les populations de s'occuper des travaux agricoles).

L'USAID a financé CRS en 1997 pour une opération d'aide alimentaire d'urgence sur Tanout et Mirriah. CRS a demandé l'assistance de Caritas pour l'organisation de la distribution. 1 080 tonnes de céréales locales ont été distribuées dans l'arrondissement de Tanout à travers des projets VCT, et 1 500 tonnes de blé ont été importées en provenance de la sous-région. Sur ces 1 500 tonnes, 420 tonnes ont été distribuées sous la forme de projets VCT dans l'arrondissement de Mirriah et 1 080 tonnes ont été distribuées gratuitement auprès des populations de l'arrondissement de Tanout.

d) La coopération canadienne

Le Canada a régulièrement délivré de l'aide alimentaire à travers le canal du SAP/GC. En 1996, suite à la requête gouvernementale, le Canada a prélevé 2 000 tonnes de mil sur le SNS avec engagement de reconstitution. Cette aide a été distribuée gratuitement auprès des populations des arrondissements de N'guigmi et de Diffa, marquées cette année-là par des indices de vulnérabilité de 68 et de 60, respectivement (plus forts indices de l'année 1996). Afin d'honorer son engagement de reconstitution du stock, le Canada s'est engagé dans l'importation de 3 000 tonnes de farine de blé canadienne. Cette aide, une fois au Niger, devait être monétisée et 25 % du fonds de contrepartie devaient se destiner à l'achat de mil local en vue de la reconstitution du SNS à hauteur des 2 000 tonnes de mil prélevées en 1996. Les 75 % restant devaient permettre le financement d'un projet conjoint entre l'UNICEF et des ONG dans la zone nord du Niger. Ce projet vise à favoriser les organisations locales ; ces dernières devant permettre de meilleures prestations de service de santé et de nutrition. D'autres domaines d'interventions sont aussi prévus comme le domaine sanitaire.

Cependant, du fait d'un important problème d'acheminement de l'aide à travers le Ghana, la farine n'est arrivée qu'au cours des mois de mars et avril de 1997 et environ 400 à 500 tonnes ont été perdues lors du transport. Un accord a été signé avec l'OPVN concernant la monétisation de cette aide. L'appel d'offre lancé par l'OPVN n'a pas permis de retenir des propositions commerciales satisfaisant la coopération canadienne. Les commerçants proposant les prix les plus intéressants n'étaient pas des professionnels de la filière farine de blé et n'inspiraient pas la confiance nécessaire pour la concrétisation du marché. Les acheteurs plus compétents dans la filière proposaient, quant à eux, des prix jusqu'à 40 % inférieurs au prix attendu par la coopération canadienne. L'OPVN a recommandé de passer un marché auprès de ces derniers ; cependant, la coopération canadienne, relativement mécontente de la prestation de service de l'OPVN, a refusé. La coopération canadienne pense que l'OPVN n'a pas été suffisamment vigilant dans l'appel d'offre. Par contre, l'OPVN considère que le prix espéré par la coopération canadienne était trop élevé par rapport au prix du marché nigérien. Par ailleurs, l'OPVN est obligé de jongler avec les exigences des donateurs qui imposent un certain type de denrée et un certain niveau de monétisation qui n'apparaît pas toujours faisable dans le contexte du marché nigérien. Enfin, l'OPVN mentionne que la technique de l'appel d'offre n'est pas familière au milieu des commerçants nigériens. Ces derniers se présentent sur n'importe quel marché sans montrer de garanties, de compétences liées à la filière concernée par le marché. En parallèle à cette mécontente, une coalition des acheteurs s'est organisée permettant de maintenir le prix à un

niveau bas (200 000 FCFA la tonne ou moins). Cette mésentente a conduit la coopération canadienne à retirer en mai le dossier de la responsabilité de l'OPVN.

Actuellement, la coopération canadienne est en relation avec le ministère du Plan, qui semble conscient des difficultés auxquelles doit faire face le Canada pour écouler rapidement le stock de farine restant. Cette collaboration vise à établir une stratégie de commercialisation et à briser le blocus des commerçants. La monétisation se fait donc directement avec le ministère du Plan. Seules 700 tonnes ont pu être vendues, cependant dans une fourchette de prix plus satisfaisante (entre 240 000 et 280 000 FCFA la tonne). Il n'en reste pas moins que la conservation de cette farine de blé peut commencer à poser des problèmes. Par ailleurs, la reconstitution du stock prélevé début 96 ne se fera pas avant 1998.

e) La coopération allemande

La coopération allemande conduit des opérations de VCT à travers deux projets de développement : le PDRT (Projet de Développement Rural de Tahoua) et le PASP (Projet Agro-Sylvo-Pastoral de la zone de Fillingue, Ouallam et Tera). Ces deux projets contribuent, dans leur ensemble, à la réalisation de mesures anti-érosives, à une meilleure gestion des territoires, à la reforestation, à la promotion de comité villageois, etc.

Au sein du PDRT, la distribution d'aide alimentaire est liée aux réalisations faites et aux travaux entrepris par les populations alors qu'au sein du PASP, la distribution vise à inciter les populations à participer et s'adresse aux villages participants. Dans ce dernier cas, la destination de l'aide n'est pas forcément le ménage nécessaire mais le village dans son intégralité.

L'aide alimentaire des deux projets intervient la plupart du temps sous la forme de projets VCT ; cependant, il arrive que des distributions gratuites soient organisées lorsque des situations critiques apparaissent et que l'intervention par VCT apparaît impossible. Ces projets sont conduits directement par la GTZ.

Suite à la campagne agricole 1995/96, 5 000 tonnes de mil ont été prélevées du stock de l'OPVN à un prix relativement bas (environ 100 000 FCFA la tonne). La forte augmentation des prix des céréales sur l'année 1996, n'a pas permis à l'OPVN de reconstituer son stock à hauteur du prélèvement effectué. L'OPVN a perdu environ 30 % du volume prélevé dans la reconstitution. Au titre de la campagne agricole 1996/97, l'Allemagne a procédé en coopération avec l'OPVN à un achat local de 3 500 tonnes de céréales. Ces deux opérations ont mené, par l'intermédiaire des deux projets PDRT et PASP, à des distributions de volumes équivalents en 1996 et 1997. Le PASP a aussi distribué 176 tonnes d'aide alimentaire de la coopération suisse suite à une requête directe de 4 villages où intervient le projet.

f) La coopération belge

La Belgique intervient relativement régulièrement dans des projets d'aide alimentaire. Depuis 1996, environ 1 500 tonnes ont été achetées localement. Environ 600 tonnes ont été achetées en 1996 et environ 900 tonnes en 1997. 1 000 tonnes sont destinées au stock de sécurité et pourront éventuellement être utilisées pour des ventes à prix modérés. Sur ces 1 000 tonnes, 900 tonnes ont été acquises à Magaria (département de Zinder) et y sont actuellement stockées, le prix de vente à Magaria étant intéressant au moment de l'achat et la zone pouvant avoir besoin d'une vente à prix modérés ultérieurement. Les 500 tonnes restantes sont destinées à être

monétisées auprès d'ONG utilisant des céréales pour leurs projets ; le fonds de contrepartie résultant peut éventuellement participer au financement du SIM céréales pour l'année 1998, ce dernier souffrant actuellement d'une diminution du financement de l'UE sans reprise par le budget de l'Etat.

g) La coopération française

La France est un donateur régulier d'aide alimentaire au Niger. Ses engagements annuels s'élèvent en moyenne à 5 000 tonnes de maïs, importées de la sous-région. Ces achats triangulaires visent la promotion des échanges régionaux. Cependant, ces opérations ne se réalisent pas forcément sur l'année d'engagement du fait des retards accumulés sur les livraisons précédentes et des difficultés rencontrées lors des opérations d'achats triangulaires. Ainsi l'engagement 1994 de 7 000 tonnes de maïs s'est concrétisé sur trois années, de 1994 à 1996. Au titre de 1996, la France s'est engagée à livrer 5 000 tonnes de maïs et mil ; à ce titre, 1 000 tonnes de maïs et 3 110 tonnes de mil ont été délivrées en 1997 ; reste à exécuter une tranche de 790 tonnes, dont la livraison est prévue d'ici la fin 1997. Au titre de 1997, la France s'est engagée sur la livraison de 5 000 tonnes ; aucun achat n'a été pour l'instant réalisé sur cet engagement.

L'aide française se destine à diverses utilisations. Une partie de l'aide est distribuée en coordination avec le SAP. Des dons directs (distributions gratuites) auprès des populations ont été organisés en 1994 (500 tonnes), 1995 (350 tonnes), et 1997 (680 tonnes). Ces distributions faisaient suite à des inondations et à des situations de déficit alimentaire du fait de sécheresses localisées. En 1995, l'aide distribuée visait la région d'Agadez en vue de contribuer au maintien des accords de paix dans la zone.

En 1997, environ 3 000 tonnes de mil et maïs ont été vendues à prix "social", dans certaines zones touchées par de fortes augmentations des prix des céréales (cf. partie aide Union Européenne et le SAP pour le choix des centres de vente). Les fonds issus de la vente sont imputés à un fonds de réserve financière.

En dehors des activités d'aide alimentaire délivrées par le SAP, une partie de l'aide française se destine à la vente libre sur le marché. La contrepartie de la vente s'impute au fonds de réserve financière. Ce fonds était à l'origine destiné à constituer une partie du fonds financier de sécurité alimentaire (initialement prévu pour un équivalent de 40 000 tonnes de céréales locales) ; ce dernier n'ayant jamais vu le jour effectivement, la coopération française utilise ce fonds de contrepartie pour l'achat et le financement du transport de céréales de la sous-région et la distribution gratuite en coordination avec le SAP vers des zones vulnérables. En 1995 et 1996, 5 636 tonnes ont été vendues et le fonds de contrepartie équivalent a permis le financement de l'achat et du transport d'environ 3 200 tonnes de céréales et la distribution de 2 850 tonnes en 1996 principalement auprès des arrondissements de Tahoua, Tchirozérine, Arlit commune et Agadez commune et de 350 tonnes en 1997.

Enfin, en 1995 et 1996, la France a respectivement importé 90 tonnes et 100 tonnes de farine vitaline (farine enrichie) produite au Burkina Faso pour alimenter 25 dispensaires du département d'Adagez. La livraison au titre de l'année 1997 est prévue pour la fin 97.

La livraison effective d'aide alimentaire française sur une année n'a pratiquement aucun lien avec le niveau engagé d'aide sur la même année. Ainsi sur 1996, n'ont été livrées que 510

tonnes de maïs (relevant d'un engagement 1994) alors que l'engagement prévu de la France pour cette même année s'élevait à 5 000 tonnes. Cependant, grâce à l'utilisation de fonds de contrepartie et à la flexibilité de ce fonds de réserve, la France a pu, la même année, compléter la distribution à hauteur d'environ 2 850 tonnes.

h) La coopération italienne

Les interventions de l'Italie en matière d'aide alimentaire sont ponctuelles. Environ 1 000 tonnes de riz importées d'Italie étaient prévues pour le Niger en 1996. Ce riz est parvenu à Cotonou (Bénin) lors du coup d'État début 1996. Il a alors été décidé de destiner ce riz au Cap Vert. En 1997, du fait de la disponibilité d'environ 1 milliard de liras italiennes pour le Niger, la coopération a fait parvenir environ 1 100 tonnes de riz qui devront être vendues par appel d'offres par l'OPVN. Le fonds de contrepartie se destinera dans la mesure du possible à des projets liés à la sécurité alimentaire.

i) Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies

Le PAM gère depuis plusieurs années quatre programmes d'aide ciblée : un projet "cantines scolaires", un projet santé (distribution de rations alimentaires via les centres de santé et de soins materno-infantiles), un projet à objectifs multiples (projets VCT essentiellement en milieu rural) et un projet de VCT intégré au vaste projet financé de développement de l'arrondissement de Keita.

Le projet à objectifs multiples a été évalué en 1994. Globalement, le projet a été jugé relativement inefficace. Seul le volet "banques de céréales" mené en coordination avec le BIT dans le département de Zinder méritait attention. L'évaluation a donc recommandé la clôture du projet. Celui-ci a encore fonctionné durant 1996 et 1997, années durant lesquelles ont été distribuées respectivement 3 470 tonnes et 4 845 tonnes de vivres. L'activité devrait s'arrêter fin 97.

Le projet santé devait se terminer théoriquement fin 1997, une prolongation des activités a été demandée et la fin du projet a été repoussée à fin 98. Ce projet doit être évalué en janvier 98 afin de redéfinir les objectifs du projet. Actuellement, on observe un saupoudrage sur l'ensemble des arrondissements du Niger sans logique autre qu'une couverture la plus large possible. Depuis plusieurs mois, le PAM Niger réfléchit à une nouvelle approche ciblant en priorité les arrondissements particulièrement vulnérables en termes d'accès au soin et à la malnutrition. Dans ces arrondissements, l'optique serait de couvrir l'ensemble des centres de santé et l'ensemble des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de cinq ans fréquentant le centre. L'évaluation de janvier devrait permettre d'élaborer une stratégie d'approche plus efficace que celle actuellement pratiquée. Depuis 1996, il faut noter que l'approvisionnement de 12 centres s'est arrêté du fait de mauvaise gestion. Par ailleurs, le PAM a renforcé son action dans l'arrondissement de Tanout (arrondissement ayant particulièrement souffert des deux dernières campagnes agricoles et où les populations sont particulièrement démunies) en ouvrant 6 centres supplémentaires. La nouvelle phase du projet devrait prendre place début 1999 pour une durée de 4 ans. Au titre de ce projet, environ 7 000 tonnes ont été distribuées en 1996 dont 5 550 tonnes de céréales et au titre de 1997, environ 3 700 tonnes ont été distribuées en 1997 dont environ 2 800 tonnes de céréales.

Le projet "cantines scolaires" a longtemps été organisé autour d'une cible très large à l'image du projet santé. Ce projet évalué en 1996 a mené à une redéfinition des objectifs visant la concentration de l'aide dans les zones nomades et transhumantes et auprès des filles. Il a été décidé, qu'en plus des rations consommées par l'enfant à l'école, un sac de mil de 100 kg serait distribué par trimestre auprès des ménages dans lesquels une fille suivrait une scolarisation régulière (et deux sacs pour les ménages dont deux ou plus de deux filles suivraient une scolarisation régulière). Les écoles ciblées sont celles où moins d'un tiers des enfants scolarisés sont des filles. Au titre de 1996, 3 300 tonnes de vivres (dont 2 040 tonnes de céréales) ont été distribuées dans les écoles et 2 900 tonnes en 1997 (dont 1 715 tonnes de céréales).

Le projet Keita du PAM consiste en des activités d'appui du projet de développement rural de l'arrondissement de Keita financé par la coopération italienne. Ces activités sont des projets VCT. Selon le PAM, l'assistance alimentaire dans cette région a suffisamment duré et il serait nécessaire de réfléchir à un retrait progressif des activités d'aide alimentaire de la région et à un transfert éventuel de l'expérience globale vers une autre région. Cependant la cessation des activités du PAM et leur éventuel transfert restent assujettis aux décisions du maître d'œuvre du projet, la FAO, qui, pour l'instant ne semble pas officiellement envisager de réitérer l'expérience ailleurs. Au titre de ce projet, 2 510 tonnes ont été distribuées en 1996, dont 2 060 tonnes de céréales et 1 840 tonnes en 1997, dont 1 500 tonnes de céréales.

Enfin, le PAM assiste le haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies dans le rapatriement des réfugiés touaregs. Le PAM Niger est concerné par deux opérations. La première consiste à accompagner le départ des réfugiés touaregs maliens présents dans la zone Nord de Tillaberry, la deuxième consiste à assister les réfugiés touaregs nigériens présents en Algérie et au Burkina Faso et rapatriés au Niger. L'assistance consiste en la fourniture de 3 mois de vivres de la part du pays d'accueil pour effectuer le voyage et 3 mois de vivres de la part du pays destinataire pour assurer une installation. De gros problèmes se posent dans l'identification de ces réfugiés et dans leur localisation. Les estimations actuelles portent le nombre de réfugiés touaregs présents au Niger à 15 000. Et les rapatriements des réfugiés touaregs nigériens portent sur une population de 3 900 personnes (environ 400 personnes du Burkina Faso, et 3 500 personnes en provenance d'Algérie). Au titre des rapatriements, environ 53 tonnes dont 42 tonnes de céréales ont été distribuées en 1997 sur un tonnage global prévu de 940 tonnes.

2. Rôle de l'OPVN dans la mise œuvre de l'aide alimentaire

Dans la mise en œuvre de l'aide alimentaire, l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) intervient à 4 niveaux :

- la gestion du stock national de sécurité : achats, stockage, protection des stocks et contrôle de qualité ;
- la mise en place de l'aide alimentaire dans les localités de distribution ;
- la gestion de l'aide alimentaire en termes de vente de l'aide importée, d'achats locaux de céréales destinées à la reconstitution du stock de réserve et de distributions ;
- le système d'information et de suivi des marchés céréaliers.

L'OPVN dispose d'un parc de 24 camions lui permettant de transporter 10 000 tonnes par mois, d'un réseau d'infrastructures de stockage de 130 000 tonnes et d'une longue expérience en matière de commercialisation de céréales et de gestion de stocks de sécurité.

Sur les 48 000 tonnes d'aide alimentaire distribuées au titre de 1996, on estime que l'OPVN a mis en place 30 040 tonnes (soit 63 %), se répartissant en 22 173 tonnes d'aides distribuées gratuitement (74 %), et 7 867 tonnes (26 %) sous forme de VCT.

Sur ces 30 040 tonnes prélevées à titre de prêt sur le stock de réserve, 24 724 (soit 82 %) ont été acheminées par les moyens logistiques de l'OPVN.

L'OPVN devait acheter localement l'équivalent des prélèvements effectués par l'Etat et les donateurs, en vue de la reconstitution du stock de réserve, ce qui ne semble pas être le cas, car le niveau de celui-ci qui était de 8 000 tonnes en avril 1997 est descendu à 2 000 à la fin de septembre de cette année.

Ces chiffres montrent l'importance du rôle joué par l'OPVN dans la mise en œuvre de l'aide alimentaire au Niger.

Il s'acquitte de sa mission à la satisfaction du Gouvernement et de la grande majorité des donateurs. En effet, il possède une bonne connaissance des marchés et des opérateurs privés grâce à son système d'information et de suivi. Il dispose de compétences techniques. Toutefois, l'OPVN éprouve de grandes difficultés dans ses opérations d'achats, de transfert et de ventes de céréales qu'il explique selon les raisons suivantes :

- son implication, dès le départ dans les procédures d'acquisition et de livraison des produits et de détermination de leurs prix de cession, aurait permis d'éviter les invendus de l'aide, dus à la nature des produits (farine de blé), leur qualité (humidité du riz élevée) et à l'inadéquation de la période de livraison entraînant des difficultés d'écoulement (prix élevé par rapport à ceux du marché) ;
- l'absence de plans annuels de distribution d'aides, arrêtés d'un commun accord par le Gouvernement et les donateurs, ne contribue pas à rationaliser ses interventions ; il est obligé de négocier avec chaque partenaire ses offres de service et d'accepter le plus souvent des taux de rémunération relativement bas, situés généralement entre 4 et 5 % de la valeur du produit ;
- toutes les opérations de transfert, qui sont déjà onéreuses, sont préfinancées par l'OPVN, ce qui exige un important besoin en fonds de roulement ;
- enfin le retard du règlement de ses factures constitue un sérieux handicap pour faire face aux besoins de trésorerie.

Certaines de ces questions, en particulier celles liées à la reconstitution du stock de réserve, doit faire, à partir d'octobre, l'objet d'une réflexion globale et concertée entre le Gouvernement et les donateurs. Dans ce cadre, certains pensent que la mission de l'OPVN devra être redéfinie pour tenir compte de tous les changements intervenus ces dernières années (déficit céréalier chronique, programme d'ajustement structurel impliquant plus largement le secteur privé). Par ailleurs, la plupart des donateurs semblent satisfaits de la compétence de l'OPVN sur les opérations d'achats et de vente de l'aide alimentaire. Seul le Canada manifeste un mécontentement sur l'activité de l'OPVN dans ce domaine. Ce qui est certain est que la diversité des politiques, des pratiques, des contraintes, des volontés et des produits utilisés par les donateurs ne contribuent certainement pas à une meilleure efficacité de l'OPVN dans la gestion de l'approvisionnement et des ventes de l'aide.

Enfin, plusieurs donateurs soulignent le manque de transparence dans la gestion du stock physique de réserve et des fonds de contrepartie. Il est certain aujourd'hui, qu'aucun acteur hors de l'OPVN ne connaît avec exactitude le volume physiquement présent dans le stock de sécurité, le volume engagé pour sa reconstitution, les délais concernés et enfin le volume manquant pour atteindre le niveau conseillé de 40 000 tonnes physiques. Dans ce contexte, une reconstitution du stock par les donateurs semble irréalisable. Dans un premier temps, il est nécessaire qu'un état des lieux du stock et des engagements soit fait et diffusé dans un souci de transparence, afin de marquer la bonne volonté de l'État de rétablir un dialogue et une concertation sur des bases saines.

3. Coordination pour la mise en œuvre de l'aide

a) Entre les institutions gouvernementales

Il existe un bon niveau de concertation entre les institutions dans le cadre des activités de prévention des crises alimentaires. Le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) semble bien fonctionner et les informations échangées et publiées grâce au SAP sont pertinentes et régulières.

b) Entre les donateurs

La coordination reste limitée à des échanges d'informations principalement de manière *ex post*, c'est-à-dire une fois les décisions d'interventions faites en matière d'aide alimentaire au sein de chaque coopération. Ceci est principalement dû à l'absence d'une stratégie d'intervention proposée par le gouvernement et donc à l'absence de cadre de coordination des opérations d'assistance alimentaire. Par ailleurs, les donateurs reconnaissent un manque de coordination dans la planification des achats locaux. Dans un contexte de pénurie, ceci a abouti à un retard d'approvisionnement, à des achats aux coûts élevés et à des difficultés pour l'OPVN de reconstituer à coûts faibles et rapidement. Il existe dans ce domaine une volonté réelle parmi les donateurs de mieux se coordonner. Dans cette optique, le PAM a dernièrement diffusé son planning d'achat pour l'année à venir.

c) Entre les donateurs et le gouvernement

La coordination reste faible. Un cadre légal de concertation existe, qui doit être redynamisé, comme le recommandent les conclusions de l'Atelier National sur le "Diagnostic et la Stratégie Alimentaire pour le Niger" (23-24 septembre 1997). Les donateurs semblent prêts et plusieurs appels de leur part ont été faits dans ce sens depuis 1996. L'absence de concertation à ce niveau mène à l'absence de politiques concertées sur l'aide alimentaire et l'absence de propositions concrètes et coordonnées d'interventions en cas de crises alimentaires. Le niveau faible de transparence dans la gestion du stock de sécurité, son évolution et sa reconstitution ne contribue pas à favoriser une meilleure coordination.

IV. CONCLUSION-RECOMMANDATIONS

1. L'information en matière de prévention des crises, son traitement et sa diffusion semblent satisfaisants au Niger, exceptées les informations concernant la gestion du stock de sécurité et les

besoins d'aide alimentaire. La plupart des acteurs apprécient les efforts du SAP et du SAP rapproché à diffuser une information fiable, pertinente sur le suivi de la vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire et dans des délais permettant la prise de décision. Les améliorations apportées par le SAP rapproché au SAP dans la perception et le suivi de la vulnérabilité des populations sont réelles et permettent l'accès à des informations de bonne qualité.

2. Les opérations d'aide alimentaire au Niger sont extrêmement diverses et concernent *de facto* des volumes de faible envergure. On constate une disparité des actions en fonction des pratiques de chaque donateur ou en fonction du canal de distribution. Les efforts des acteurs se répartissent sur un ensemble d'interventions qui ne présentent que peu de synergies entre elles.

3. Il existe un manque réel de politique coordonnée en matière d'aide alimentaire au Niger. Si le suivi de la vulnérabilité semble s'effectuer de façon satisfaisante, il n'existe pas de propositions réalistes et détaillées pour une assistance alimentaire coordonnée, ni de mise en cohérence de l'ensemble des interventions.

4. Les requêtes d'aide alimentaire équivalent actuellement au volume de déficit céréalier. L'ensemble des donateurs critique à juste titre cette évaluation des besoins : d'une part, parce que certains éléments du bilan sont sujets à caution et d'autre part, parce que le déficit céréalier prévisionnel peut en partie être couvert par des importations commerciales supplémentaires répondant à une demande solvable non satisfaite par la production locale courante. Enfin, parce que la réponse à un déficit céréalier ne se constitue pas forcément dans sa totalité par l'aide alimentaire. Il est nécessaire que le gouvernement du Niger parvienne à évaluer d'une manière moins grossière les besoins d'aide et n'utilisent le bilan céréalier que comme un indicateur global de l'équilibre céréalier prévisionnel.

5. Par ailleurs, une fois les volumes d'aide alimentaire nécessaires évalués, il est indispensable qu'un programme cohérent d'intervention soit proposé répondant aux problématiques soulevées par le type et l'ampleur de la vulnérabilité vécue à ce moment par les populations. Aujourd'hui, les requêtes ne portent que sur un volume total et ne précise pas les volumes par types d'interventions nécessaires, pour quelles populations et durant quelle période.

6. Face à ce contexte, les donateurs ne s'appuient donc pas sur la requête nationale pour estimer leur engagement mais sur leur propre appréciation des besoins. Ils ne se coordonnent entre eux que de manière informative et de façon *ex post* sans concertation sur le type d'opérations à mener, ni sur le volume global à engager du fait de l'absence d'informations sur ces domaines.

7. Il existe au Niger un réel effort de promotion des céréales locales ou de la sous-région, à travers l'aide alimentaire. Près de 80 % de l'aide en céréales sont achetés localement ou dans la sous-région. La contrepartie de cet effort est une réelle difficulté d'approvisionnement, et donc des retards importants dans la livraison, particulièrement depuis la forte augmentation des prix des céréales. Par ailleurs, des manques de coordination dans l'organisation des achats par les donateurs ont contribué à désorganiser l'approvisionnement déjà rendu difficile par des prix élevés. Les donateurs marquent la volonté de mieux s'organiser dans les plannings d'achat afin d'éviter les achats à prix trop élevés ou au moment de pénurie. Le PAM a déjà diffusé dans ce sens son planning d'achat de l'année 1998 auprès des autres donateurs. Cet effort de coordination doit se maintenir afin d'éviter des perturbations sur un marché déjà suffisamment tendu du fait de la flambée des prix des céréales et de l'absence de stock de sécurité.

8. Une volonté, initiée largement par les réflexions de l'Union Européenne, a déjà pris forme pour tenter d'éviter la distribution gratuite qui a été le principal type d'intervention au Niger ces dernières années ; on peut donc constater sur 1996, l'importance d'autres formes d'aide alimentaire comme la vente à prix modérés ou la distribution de semences, une réduction réelle de l'aide alimentaire distribuée gratuitement. L'impact de ces opérations n'est pas connu, mais la démarche est pertinente et il est nécessaire de continuer dans ce sens. Cependant, aujourd'hui le retard dans les livraisons, l'absence de stratégie globale d'intervention freinent le passage de l'aide alimentaire gratuite vers des aides alimentaires plus adaptées. Et bien des fois durant 1996 et 97, les agences d'exécution, de l'aide ont dû opter pour une distribution gratuite du fait d'un retard dans l'acheminement, ceci pour ne pas perturber le déroulement de la campagne agricole alors qu'il était prévu un projet VCT.

9. Il existe par ailleurs aujourd'hui un souhait marqué chez la plupart des donateurs de se tourner vers des formes d'assistance non alimentaires. Ainsi, il a été évoqué plusieurs fois la possibilité d'intervenir auprès de populations vulnérables par l'intermédiaire de micro-réalisations sous la forme cash for work et ce, particulièrement au cours de l'atelier national sur "le diagnostic et la stratégie de sécurité alimentaire", organisé par l'UE. Si la fongibilité actuelle de l'outil aide alimentaire au sein de l'UE est opérationnelle, il n'en va pas de même pour les autres coopérations et le tournant vers la disparition de l'aide alimentaire n'est amorcée que dans l'idée. Cette dernière est louable et il est certain qu'une aide financière pourrait être plus efficace dans certains contextes qu'une aide alimentaire, particulièrement lorsque celle-ci est gratuite.

10. En parallèle à cette réflexion sur le changement dans l'outil d'intervention, il serait nécessaire de mener aussi une réflexion sur les moyens d'améliorer l'aide en vue de la prévention plutôt que d'intervenir une fois la crise déclarée. Or aujourd'hui, si la disparition de l'aide alimentaire au profit de d'autres formes d'aide est évoquée, aucune remarque de la part des donateurs n'est observée sur les moyens d'améliorer leur performance dans une assistance plus préventive que curative. Il est certain que beaucoup de problèmes vécus par les populations très vulnérables du Niger pourraient être amoindris par une prévention efficace. Ainsi l'idée de distribution des semences peut se justifier dans certain contexte ; cependant, quand celle-ci intervient tardivement en juillet, comme cela semble l'avoir été dans l'opération menée en 1997, on peut se demander l'impact réel et si les semences ont réellement été utilisées et non consommées. Avant d'abandonner l'outil aide alimentaire au profit d'autres formes d'aide, n'est-il pas préférable d'envisager d'être d'abord efficace dans les actions prévention et ce, quel que soit l'outil utilisé ?

11. Enfin, il ne semble exister aucun suivi de la performance des interventions en matière d'aide alimentaire, excepté, dans une certaine mesure, pour l'aide alimentaire mise en œuvre par le PAM qui observent certains indicateurs nécessaires à son suivi projet par projet. Dans l'ensemble, il semble n'exister aucune étude ou auto-évaluation durant l'opération ou *ex post* permettant de rendre compte de l'impact de l'aide sur les populations. Le souci se situe en amont de l'opération. Il faut que les acteurs de l'aide s'intéressent aussi aujourd'hui à l'efficacité de leurs actions. Cette année, l'évaluation de l'aide alimentaire distribuée, via des projets VCT par 5 ONG en 1996 et 1997, est une initiative pertinente qu'il faut étendre aux autres intervenants.

12. Il existe un manque de confiance entre les donateurs et le gouvernement qui nuit à l'efficacité de l'aide alimentaire en général, issu pour la plupart de prélèvements du stock de sécurité par l'État en vue d'une distribution auprès des populations mais sans respecter l'engagement de reconstitution nécessaire à tout prélèvement. Conscient de cette absence de confiance de part et

d'autres, les acteurs semblent volontaires pour retrouver une transparence dans les actions. Ce point a aussi été soulevé lors de l'atelier sur le diagnostic et la stratégie de sécurité alimentaire au Niger. Il semble judicieux de profiter de l'occasion de cette rencontre fourni par l'atelier pour pérenniser ces volontés et les transformer en réalité.

13. La transparence et le respect de certaines règles de gestion de part et d'autres, notamment quant à la gestion du stock de sécurité sont des conditions *sine qua none* de la mise en place d'un outil pérenne et efficace de prévention et de gestion des crises. Il existe un risque supplémentaire réel pour les populations déjà vulnérables du Niger de ne pouvoir compter sur l'existence d'un stock de sécurité fiable et suffisamment approvisionnés. Ce stock doit être reconstituer sur sa partie physique et financière. Pour cela, des modalités de gestion doivent être entérinés et respectés par le gouvernement et les donateurs.

Livraisons d'aide alimentaire - 1996

Donateur	Produit	Quantité	Achat local	Opérateur	Programme projet régulier	Type d'aide	Zone bénéficiaire
France	Vitaline	100	sous-région	OPVN	-		Agadez
	Mil	2 852	sous-région	"	-		Tahoua, Agadez, Madoua
Italie	"	500	oui	PAM/Keita	-	VCT	Zinder
	"	1 500	"	PAM/Keita	oui	"	
Allemagne	"	3 000	"	OPVN/GTZ	oui	"	Tahoua, Tillabéry
Belgique	Mil	800	"	OPVN	oui	"	
Japon	Riz		"	"	oui		
Pakistan	Riz	5 692	"	"	-	Urgence	Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder, Agadez, Tillabéry
Taiwan	Mil	500	"	"	-	"	
USA	Fonds	4 500	"	SAPGC/OP VN	500	4 000 (VCT)	Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry, Agadez, Zinder, Niamey
Union Européenne	Mil	4 667	"	5 ONG	2 085	2 582 (VCT)	
	"	4 017	"	SAPGC/OP VN	-	4 017 (Urgence)	Diffa, Tahoua, Zinder, Agadez, Tillabéry
Croix Rouge International	"	1 350	"	Croix Rouge/Niger			Tillabéry
Contributions volontaires	Mil	1 450	"	SAPGC/OP VN	-	Urgence	Maradi, Tillabéry, Zinder, Niamey
Canada	Mil	2 000	"	SAPGC/OP VN	-	Urgence	Diffa
PAM	Mil	12 506	"	OPVN/Commerçants	8 006	4 500 (VCT)	
	Niébé	1 123	"	Commerçants /Keita	879	244 (VCT)	
TOTAL		46 557					

Livraisons d'aide alimentaire - 1997

Donateur	Produit	Quantité (tonnes)	Achat local	Opérateur	Pgm/proj régulier	Forme d'aide	Localisation	Observation
Union européenne	Mil	750	oui	EERN	oui	VCT Banques céréalières Dons aux cas sociaux	Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey C, Diverses ONG	Achat après campagne agricole 96/97 Distribution 97 - Au titre de 96
Union européenne	Mil	1 450	oui	SOS Sahel	oui	VCT Assistance nutritionnelle	Magaria, Gouré, Dogon Doutchi, Fillingue	Achat après campagne agricole 96/97 Distribution 97 - Au titre de 96
	Huile	180	non	SOS Sahel	oui	idem		
	Lait	108	non	SOS Sahel	oui	idem		
	sucré	36	non	SOS Sahel	oui	idem		
	Poissons séchés	180	non	SOS Sahel	oui	idem		
	Niébé	191	oui	SOS Sahel	oui	idem		
Union européenne	Mil	485	oui	Croix rouge Niger	non	VCT	Dogon, Doutchi	Suite de l'opération des 684 t. de mil distribuées gratuitement sur 1996
Union européenne	Mil	4 020	oui	SAP/OPVN	non	Vente à prix modérés	Ensemble du territoire	
Union européenne	Semences Mil	4 000	oui	SAP/OPVN	non	Gratuit	Zinder, Maradi, Tahoua, Tillaberry, Dosso, Diffa	Distribuées début juillet 97
Union européenne	Mil	3 500	oui	?	?	PROZOPAS	Nord ?	
USAID	Mil	1 080	oui	CRS/Caritas	non	VCT- situation d'urgence	Tanout	
	Blé	420	non	CRS/Caritas	non	VCT- situation d'urgence	Mirriah	
	Blé	1 080	non	CRS/Caritas	non	Gratuit-situation d'urgence	Tanout	
Fonds PAC/USAID	Mil	900	oui	SAP/OPVN	non	VCT-situation d'urgence		

Donateur	Produit	Quantité (tonnes)	Achat local	Opérateur	Pgm/proj régulier	Forme d'aide	Localisation	Observation
Caritas internationale	Mil	829	oui	section Caritas	non	Gratuit pour la plupart - 55 t. banques céréalières Zinder, 50 t. VCT	Maradi, Tahoua, Zinder, Agadez, Diffa, Dosso, Tillabery, Niamey C	
	Niébé	25	oui	section Caritas	non	25 t. semences - situation d'urgence	Tillabery	
	Mil	311	oui	Croix rouge Niger	non	Assistance nutritionnelle - situation d'urgence	Tanout	
	Niébé	45	oui		non	Assistance nutritionnelle - situation d'urgence	Tanout	
	Huile	17	non		non	Assistance nutritionnelle - situation d'urgence	Tanout	
	Sucre	17	non		non	Assistance nutritionnelle - situation d'urgence	Tanout	
	Mil	3	oui	Croix rouge Niger	non	Gratuit - inondations	Maradi	
Arabie Saoudite	500 t. de dattes vendues pour du Mil	527	oui	SAP/OPVN	non	Gratuit-situation d'urgence	Tanout	
France	Mil	610	sous-région	SAP/OPVN	non	Gratuit - inondations	Zinder	
	Mais/Mil	2 984	sous-région	SAP/OPVN	non	Vente à prix modérés		
	Mais	70	sous-région	SAP/OPVN	non			Distribuées auprès de 8 établissements scolaires
Belgique	Mil	916	oui	SAP/OPVN	non	Destinées au stock de sécurité pour vente à prix modérés		À ces 900 t. se rajoutent un achat durant la campagne 95/96 de 600 t. Sur le total 1 000 tonnes sont destinées au stock de sécurité et 500 à être vendues pour constitution d'un FDC pour projet de sécurisation alimentaire

Donateur	Produit	Quantité (tonnes)	Achat local	Opérateur	Pgm/proj régulier	Forme d'aide	Localisation	Observation
Allemagne	Mil	3 500	oui	PASPE/PDRT	oui	Incitation, encouragement à la participation de projet à HIMO	Tahoua/Ouallam, Fillingue, Tera	
	Mil	176	oui	GTZ/PASPE	non	idem	Ouallam, Fillingue, Tera	Suite à une demande des villages où intervient le PASPE.
Canada	Farine de blé	2 500	non	OPVN	oui	Vente et FDC destiné au restockage du SS suite à prélèvement et projet de santé/nutrition zone Nord		À l'origine 3 000 t. étaient prévues. Suite à pertes, 2 500 t. restent. Seules 700 t. ont pu être vendues.
Japon	Riz	1 366	non	OPVN	oui	Vente		
Chine	Mil	150		OPVN				
Italie								
PAM	Céréales	2 764	oui	PAM	oui	Gratuit - centres de santé	Ensemble du territoire	Pour le PAM il s'agit des aides distribuées durant l'année 1997. Les volumes délivrés ont été inférieurs du fait de la présence de stocks
	Niébé	422	oui	idem	idem			
	Huile	403	non	idem	idem			
	Lait	12	non	idem	idem			
	Sucre	61	non	idem	idem			
PAM	Céréales	1 715	oui	idem	idem	Granit-cantines scolaires	Zones nomades et transhumantes	
	Huile	95	non	idem	idem			
	Lait	62	non	idem	idem			
	Sucre	62	non	idem	idem			
	poissons	75	non	idem	idem			
	v viande	73	non	idem	idem			
	gruau	829	non	idem	idem			

Donateur	Produit	Quantité (tonnes)	Achat local	Opérateur	Pgm/proj régulier	Forme d'aide	Localisation	Observation
PAM	Céréales	1 518	oui	idem	idem	VCT	Keïta, Bouza, Aballak	
	Niébé	135	oui	idem	idem			
	Huile	51	non	idem	idem			
	Sucre	34	non	idem	idem			
	poissons	52	non	idem	idem			
	viande	49	non	idem	idem			
	Céréales	3 075	oui	idem	idem	VCT	ensemble du territoire	
PAM	Mil	42	oui	PAM	non	Assistance Touaregs, réfugiés maliens et rapatriés nigériens	Tillaberry, Tahoua et Niamey	
	Poissons	7	non	PAM	non		C	
	Huile	4	non	PAM	non			
	Mil	50	oui	SAP/OPVN	non	Gratuit-situation urgence		
	Mil	35	oui	SAP/OPVN	non	Gratuit-situation urgence		
	Mil	2 013	oui	SAP/OPVN	non	Gratuit-situation urgence	Quallam, Tahoua, Contribution de la communauté nationale au Mirriah, N'guigmi SAP/GC au 28/08/97	
TOTAL		47 834						

PERSONNES RENCONTREES

Les consultants tiennent à remercier tous ceux qui ont bien voulu faciliter leur mission en leur accordant des entretiens et en leur procurant de la documentation.

M. Alassane MOROU	CONACILSS
Mme Ide ADAMOU	ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
Mme Ardamou RABI	MAG/EL - PAM/NER 2734
M. Hassoumi GARBA	MAG/EL - SIM Bétail
M. Abdou GALADIMA	EERN
Dr. MARIKO	SOS Sahel
M. Joseph AMINA	SOS Sahel
M. Issifi K. CHRISTIAN	Caritas
Mme Mezrac T. MESKEL	FEWS
Mme Sidiba HADIZA	Croix rouge Niger
M. Mamadou MAIMOUNA	SAP/GC
M. Mariama OUSSEINI	SAP/GC
M. NAFOGA	SAP/GC
M. Joaquim GROMOTKA	SAP rapproché
M. Madou MAHAMADOU	SIM/DG OPVN
M. Gilbert CINA	PAM
M. Guy MEERSSEMAN	Coopération belge
M. Jean-Claude MARCHAND	Coopération canadienne
M. PRANKERD	Union Européenne
M. Olivier FAUGERES	Coopération française
M. Jens KRAUSS-MASSE	Coopération allemande
Mme Gudula DEIRINGER	GTZ
M. Paolo GIGLIO	Coopération Italienne
M. Ekade GALIO	DIAPER

